

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 112

MONTRÉAL, LE JEUDI 22 MAI 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

### PERSPECTIVES

## La loi spéciale est prête (bis)

N'en déplaise aux syndicats représentant les 80 000 employés municipaux, le remake aura lieu. Cahin-caha, la production du film a commencé, mais on prévoit déjà des dépassements du budget et le réalisateur ne sait plus où donner de la tête, malgré le fait qu'il ait réussi à créer, à Montréal, une cité du cinéma qui œuvre sur trois chantiers à la fois. Pour une des rares fois dans l'histoire du «cinéma québécois», le scénario, lui, est prêt, bien ficelé, et la loi spéciale aussi, du moins son modèle.

Cousue de fil blanc, la scène finale de la saga Québec-municipalités est déjà écrite. Il ne reste plus qu'à déterminer le moment de la production et de la diffusion de la loi spéciale qui décrètera des baisses uniformes de salaire de 6 % chez les syndicats municipaux. Plus tôt que tard, demandent les villes. Le mois de septembre arrive vite avec la préparation des budgets, les élections municipales, sans compter l'été, entre les deux, qui imposera son nécessaire repos du guerrier.

Le ministre Rémy Trudel ne pourra plus hésiter longtemps. Déporté provisoirement vers les relations entre Québec et les élus municipaux, le rapport de force devra bientôt reprendre sa place, c'est-à-dire entre les villes et leurs employés. Pour ce faire, le gouvernement québécois, qui veut transférer des pouvoirs et des factures — plutôt dans l'ordre inverse d'ailleurs — aux communautés locales, sait que ce qui accompagne inévitablement ce principe décentralisateur demeure un levier législatif nécessaire à la pleine réalisation des objectifs fixés.

Jusqu'ici, le ministre des Affaires municipales y est allé tout en douceur, mais ses discours sur la bonne foi, le travail et le courage n'auront bientôt plus leur place devant la fermeté des positions tant syndicales que patronales au sein des villes. Se contenter uniquement de la bonne volonté des parties en cause risque de ne mener qu'à plus d'iniquités entre les municipalités. Tout comme le ferait sans doute le renvoi à des pouvoirs accrus de taxation, ce que Québec, déjà aux prises avec le problème d'un pacte fiscal montréalais, veut éviter à tout prix. M. Trudel exige confiance et bonne foi, mais il ne semble pas disposé en retour à remettre la monnaie de leur pièce aux villes en leur laissant carte blanche dans le champ de la fiscalité.

Il reste donc les conventions collectives, plus de 500 à échéance en ce moment. Devant cette tâche énorme et les délais trop courts, seule la loi résoudra l'énigme, de façon uniforme, équitable et sans appel. Elle s'inspirera sans doute de la loi 104 du secteur public et parapublic et, surtout, de la loi 102 de 1993, pourtant abrogée par le PQ l'an dernier.

Québec pourra inclure dans cette nouvelle loi spéciale des dispositions décrétant les conditions de travail, les salaires et une interdiction de recourir à la grève. On pourrait également y indiquer que toutes les conventions collectives qui sont ou viennent à échéance seront renouvelées pour un autre terme.

Cette législation sur mesure contiendrait évidemment toute la panoplie des mesures sur lesquelles les municipalités pourraient compter afin de retrancher 6 % de leur masse salariale: salaires, congés, journées sans solde non rémunérées, avantages sociaux... Par contre, elle ne pourra s'attaquer aux régimes de retraite trop disparates des employés municipaux.

Cette loi sera évidemment permanente et permettra des économies récurrentes de 250 millions de dollars. A court et moyen termes, elle entraînera une réorganisation du travail au sein des services municipaux, mais il s'agit là d'un mal nécessaire. Taxer ou couper? Le gouvernement Bouchard a déjà montré ses couleurs à ce sujet. Bernard Landry a finalement consenti à augmenter la TVQ avec l'assurance de pouvoir réduire les impôts des particuliers.

Au bout du compte, il ne s'agit ni d'un problème juridique ou de relations de travail mais d'une décision politique. Les villes sont autonomes, mais sans pouvoirs législatifs. Les compressions de 6 % ne pourront pas être effectuées avec un simple règlement municipal, ni même par des amendements à la Loi des cités et villes ou du Code civil. La tâche est de taille. Comparativement au gouvernement québécois, face à ses 400 000 employés regroupés en six syndicats principaux, les municipalités québécoises doivent, chacune de leur côté, négocier avec plus d'un syndicat à la fois, sans moyens internes bien souvent. Et seules les plus riches d'entre elles peuvent faire appel aux services de conseillers juridiques.

A plus long terme, le ministère des Affaires municipales vise sans doute davantage de fusions municipales. Le cabinet Bouchard regarde attentivement ce qui se passe à Toronto à ce sujet en ce moment. Le scénario de Mike Harris est-il transférable lui aussi? Entre-temps, à Québec, une loi uniforme est davantage «politiquement correcte» que des taxes qui seraient loin de l'être...

MÉTÉO	
Montréal Nuageux avec éclaircies. Frais et venteux. Max: 15 Min: 6	Québec Nuageux. Frais. Max: 13 Min: 4 Détails, page B 5

  

INDEX	
Agenda..... B 6	Idées..... A 9
Annances..... B 6	Le monde..... A 6
Avis publics... B 4	Les sports..... B 5
Bourse..... B 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... B 6
Économie..... B 2	Politique..... A 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 7

### CULTURE

Le festival s'ouvre ce soir sur une satire politique allemande, page B 8



### LE MONDE

Kabila multiplie les consultations pour former son gouvernement, page A 6

### LES ACTUALITÉS

Les Artistes pour la souveraineté vont en Cour supérieure, page A 5

## 1500 partitionnistes réunis au nom de l'«unité»

La classe politique fédérale est mise au défi de faire respecter la Constitution en cas de OUI

JEAN DION  
LE DEVOIR

La question explosive de la partition du territoire du Québec advenant sa souveraineté a fait irruption au beau milieu de la campagne électorale fédérale, hier, lorsque plusieurs centaines de citoyens ont participé à un grand rassemblement destiné à manifester leur appartenance irrévocable au Canada.

Ils étaient environ 1500, réunis à l'aréna Raymond-Bourque de Saint-Laurent à l'occasion d'un «rassemblement pour l'unité» qui visait notamment à forcer les partis politiques à cesser d'éluder le problème de l'éventuel maintien au Canada de certaines régions du Québec en cas de sécession.

Chargée d'émotion, constellée de drapeaux unifiés,

l'assemblée a donné lieu à de véritables cris du cœur de la part des orateurs invités et des représentants, qui se sont succédé aux micros, des quelque 35 municipalités du Québec qui ont déjà adopté des résolutions proclamant l'appui de leurs citoyens à l'unité canadienne «quoi qu'il advienne». A plusieurs reprises, on a entendu des participants réclamer le respect de la Constitution canadienne et lancer que «si les séparatistes s'en vont, nous, nous ne nous en allons pas avec eux».

Les politiciens de toutes couleurs, particulièrement Jean Chrétien, Jean Charest et Lucien Bouchard, ont été écorchés tout au long de la soirée, le premier pour son parcours sinueux relativement à la légalité du projet sécessionniste, le deuxième pour son allusion au «trou noir» que serait un

VOIR PAGE A 10: PARTITION

■ Le Québec indivisible? Duceppe négocierait avec les Cris, page A 4



Grand rassemblement partitionniste hier à l'aréna Raymond-Bourque de Saint-Laurent, dans la circonscription du ministre Stéphane Dion, qui n'assistait pas à l'événement. L'assemblée, constellée de drapeaux unifiés, est cependant restée en deçà des espoirs suscités. Le chiffre de 4000 personnes avait été évoqué par les organisateurs.



Jacques Parizeau au collège Édouard-Montpetit: «Le plus grand danger pour les souverainistes, c'est l'abstention, le bof».

L'ex-premier ministre prend la parole devant 800 étudiants

## Parizeau tente de ranimer la «ferveur souverainiste»

Les compressions, c'est une chose, la souveraineté, c'en est une autre

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Longueuil — Les compressions effectuées au cours des derniers mois par le gouvernement de Lucien Bouchard, notamment dans la fonction publique, déprécient le projet souverainiste, estime Jacques Parizeau, qui a fait hier son entrée officielle dans la campagne du Bloc québécois.

«Il y a beaucoup de choses de changées depuis un an. Par exemple, les coupures du gouvernement. C'est en train de rabaisser la ferveur», a déclaré l'ancien premier ministre dans un discours prononcé au collège Édouard-Montpetit, à Longueuil, une intervention destinée à donner à la campagne bloquiste le mordant qu'elle n'a pas sous Gilles Duceppe — qui s'est, incidemment, fait très discret hier.

Mais les compressions sont un mal nécessaire dans le contexte difficile du pelletage d'un gouvernement à l'autre, du fédéral aux provinces et du provincial aux municipalités, a ajouté Jacques Parizeau. Ce dernier pointait vraisemblablement les syndicats, qui ont pris leurs distances par rapport au Bloc québécois après avoir récemment subi le couperet péquiste dans la fonction publique québécoise (éducation et santé, notamment) et puisque d'autres compressions salariales sont à venir dans le monde municipal.

VOIR PAGE A 10: PARIZEAU

Lire en page A 4 et A 8

- Duceppe réclame une enquête sur RDI
- Armes à feu: Charest a du mal à se défendre
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: Détournement de sens



La France à quelques jours du premier tour des élections législatives

## Juppé le mal aimé

Comment convaincre les Français de changer de politique sans changer de premier ministre?

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR  
À PARIS

Premier d'une série de trois articles

Volubile, intelligent, fin diplomate, diplômé des grandes écoles, vif d'esprit, Alain Juppé n'a qu'un défaut: les Français ne l'aiment pas! Le premier ministre l'a déploré à maintes reprises. Il a même écrit un livre à ce sujet, *Entre nous*, qui se veut une longue réponse adressée à une électorale de Bordeaux qui l'avait interpellé en clair «Mort aux cons!».

Voilà le rôle qu'aura campé Alain Juppé tout au long de ces élections législatives, dont le premier tour de scrutin aura lieu dimanche. Celui d'un mal aimé qui cherche à remettre la droite en selle jusqu'en 2002.

«On a rarement vu une campagne électorale aussi centrée sur la personnalité du premier ministre», explique Philippe Harrouard, auteur d'une biographie, *Alain Juppé ou la tentation du pouvoir* (Lattès, 1995).

Traditionnellement, le premier ministre sert



Alain Juppé en tournée électorale, coiffé d'un bonnet de boulanger: «Mort aux cons!»

Soutien de l'industrie québécoise du multimédia

## Ottawa renie ses engagements

Ubi Soft a droit à de généreuses subventions: «C'est de la concurrence déloyale»

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Contrairement à l'engagement pris en avril par le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, le gouvernement fédéral n'a aucune intention d'accorder à l'industrie québécoise du multimédia le même régime de généreuses subventions que celui consenti à la société française Ubi Soft.

«C'est de la concurrence déloyale. Ce que nous voulons, c'est l'équité», a réclaté, hier, Paul Allard, président de l'Association des producteurs en multimédia du Québec (APMQ) et président de la petite société montréalaise de multimédia Zaq Technologies. M. Allard participait à la première journée du Marché international des infomates et du multimédia (MIM), un événement qui se déroule jusqu'à vendredi inclusivement.



Pierre Pettigrew

VOIR PAGE A 10: MULTIMÉDIA

■ Lire autres reportages en page A 5

# LE DEVOIR

# MONTRÉAL

Enquête sur la SQ

## Barbeau dit avoir été la cible d'une tentative de putsch

L'ex-directeur général termine son témoignage en montrant du doigt l'administration de la SQ

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

L'ex-directeur général de la SQ Serge Barbeau a eu «le sentiment», en octobre 1996, que des officiers de la direction de l'administration de la SQ voulaient sa tête et préparaient un putsch pour le déloger de son poste.

C'est ce qu'il a indiqué, hier, lors de la dernière journée de son long témoignage devant la commission Poitras, alors qu'il était interrogé par la commissaire Louise Viau, celle-là même que le syndicat des policiers de la SQ a tenté de déloger de son poste (à la Commission) en raison de son présumé «manque d'impartialité» — elle a été présidente du comité d'examen des plaintes de la SQ de 1992 à 1995.

L'hypothèse d'une tentative de putsch contre l'ex-directeur général fait partie du décor de la commission Poitras depuis le début de ses travaux. Mais, curieusement, jusqu'à hier, absolument personne — ni le procureur de la commission, Bernard Roy, ni aucun des avocats impliqués dans ses travaux (une vingtaine) — n'avait jugé utile d'aborder directement la question avec M. Barbeau.

«Je n'ai jamais entendu parlé de rumeurs», a commencé par dire M. Barbeau. «J'avais plutôt, moi, le sentiment qu'un putsch était en préparation. J'en ai même discuté avec le ministre Perreault le 2 octobre 1996. Une foule de petits événements m'amenèrent à faire ce constat, mais rien de précis. Fin septembre, début octobre, je sentais même que je devais poser des gestes à la direction» (pour rétablir son autorité).

Il n'en a jamais eu l'occasion, puisque deux semaines plus tard, le 18 octobre, le ministre lui demandait de démissionner. Pour une tout autre raison, cependant. Le juge Jean-Pierre Bonin, qui dirigeait alors l'enquête administrative instituée par M. Perreault, venait en effet de démissionner, et le ministre, selon un récent témoignage de M. Barbeau, cherchait «un espace politique» pour manœuvrer, lui qui était déjà accusé dans les médias «de vouloir camoufler» les ratés de l'affaire Matticks.

Le putsch en préparation émanait, aux

yeux de M. Barbeau, «non pas des enquêtes criminelles, mais de l'administration de la Sûreté». Et il émanait de là, pense-t-il, en raison, notamment, de son intention de «décentraliser l'organisation» et de se départir des services de Louise Pagé, jadis membre de son état-major et directrice générale associée à l'administration, responsable notamment des relations de travail.

Mme Pagé était la supérieure de Bernard Arsenault, un des trois enquêteurs suspendus par M. Barbeau pour avoir — par l'intermédiaire de son avocat, Jean Keable — répandu dans les médias des «allégations graves et fausses», selon l'ex-directeur, laissant entendre que ce dernier était de méche avec le ministre Perreault et le juge Jean-Pierre Bonin «pour rabriquer le scandale entourant l'affaire Matticks».

A la demande de M. Barbeau, le ministre Perreault a «relocalisé» Mme Pagé au ministère de la Sécurité publique à l'été 96. Mme Pagé et l'ex-directeur «n'étaient pas sur la même longueur d'onde sur la décentralisation nécessaire à la Sûreté», avait expliqué la semaine dernière M. Barbeau. Mais les relations entre eux «se sont nettement détériorées» à la suite de sa décision de s'impliquer directement dans la dernière ronde de négociations avec le syndicat des policiers. Négociations qui relevaient normalement de Mme Pagé, mais dans lesquelles M. Barbeau a, cette fois-ci, tenu à s'impliquer, «car la direction était en demande sur plusieurs clauses de la convention des policiers» en raison d'une réduction de budget à la Sûreté de plus de 36 millions.

Cette décision de M. Barbeau aurait provoqué, selon lui, une certaine «amertume» chez Mme Pagé, malaise qui n'aurait cessé de persister au fil des mois et qui a éventuellement amené M. Barbeau à vider la question lors d'une réunion de son état-major. Au cours de cette rencontre, Mme Pagé (qui faisait partie de l'état-major) aurait déclaré, selon M. Barbeau, qu'avant l'arrivée de celui-ci à la tête de la SQ «il n'y avait pas d'équipe et que, depuis qu'il est là, il n'y en a pas davantage».

«La tentative de putsch ne pouvait provenir de la direction des opérations de la Sûreté par

ce que j'avais l'appui de ces gens-là», a expliqué hier M. Barbeau. Une référence au fait que l'ex-ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et lui s'étaient entendus en janvier 1995 pour modifier le style de gestion de l'organisation, devenue avec le temps «bureaucratique à outrance».

«Or, a indiqué M. Barbeau, c'est la direction de l'administration qui avait le plus à perdre de cette décentralisation. Ça ne pouvait donc venir que des officiers de la direction de l'administration.»

Les rumeurs de putsch à l'endroit de M. Barbeau se retrouvent dans au moins deux documents déposés en preuve à la Commission Poitras, entre autres le procès verbal du 18 juin 1996 de l'exécutif de l'Association des policiers provinciaux. Il en est aussi question dans le «résumé de rencontre» entre l'inspecteur-chef Francis Pelletier et les enquêteurs Jean-Claude Turcotte et Gilles Bouchard, désignés pour enquêter sur la suspension de Hilaire Isabelle, Louis Boudreault et Bernard Arsenault, les trois clients de Jean Keable suspendus par Barbeau, notamment «pour manque de loyauté» envers la SQ.

Dans ce résumé, MM. Turcotte et Bouchard écrivent que, selon Francis Pelletier, «Bernard Arsenault se sent abandonné par le directeur général et que les hommes à abattre ne sont pas seulement les enquêteurs mais aussi le directeur général adjoint, André Dupré, et l'inspecteur Michel Arcand». Mais on y lit surtout que, le 23 février 1996, Francis Pelletier a rencontré «les substituts du procureur général, Me Lapointe et Me Gabias [...]» et que «plus tard, au condo, Me Gabias a déclaré que le directeur général [Barbeau] et le directeur général adjoint, André Dupré, étaient finis et qu'il fallait qu'ils sautent».

C'est donc sur cette question que le témoignage de M. Barbeau s'est terminé hier. 16 longues journées au cours desquelles on aura vu un policier répondre avec patience et intelligence aux questions, souvent répétitives, qu'on lui adressait, mais surtout un homme faire preuve d'une grande dignité lors du contre-interrogatoire de Jean Keable, l'avocat qui a pourtant brisé sa carrière après avoir sérieusement entaché sa réputation.

## L'école privée manifeste



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

QUELQUES élèves ont manifesté hier leur mécontentement face aux compressions que subissent les écoles privées en érigeant un «mur» devant les bureaux montréalais du premier ministre. Lucien Bouchard, qui a reçu une pétition de 151 874 signatures à ce sujet, a réitéré la ferme intention de son gouvernement de maintenir le réseau d'enseignement privé au Québec, «parce qu'il a sa place légitime». Mais la porte-parole du Mouvement pour l'enseignement privé, Nicole Vandenberg, a déploré que le PQ soit «une formation socialisante».

## Opération sans précédent de l'escouade Carcajou

ISABELLE HACHEY  
LE DEVOIR

Une opération de «nettoyage» sans précédent, impliquant pas moins de 562 policiers, a été effectuée hier aux quatre coins du Québec par l'escouade Carcajou, portant un dur coup au groupe de motards Rock Machine.

Les motards ont été carrément évincés de leurs repaires de Montréal et de Québec, deux véritables forteresses, par les forces policières. «De mémoire, c'est la première fois au Canada que des policiers saisissent deux repères de motards», se félicite Pierre Giguère, porte-parole de l'escouade Carcajou.

Hier soir, 64 perquisitions avaient été effectuées dans 24 municipalités du Québec. Elles ont permis aux agents, qui provenaient d'une vingtaine de corps policiers de la province, de saisir des biens présumément acquis avec les profits du crime organisé, tels que des voitures et des motocyclettes. Dans la région de Québec, 180 kilogrammes de dynamite ont également été saisis.

Les policiers ont également obtenu 18 ordonnances judiciaires interdisant aux propriétaires de plusieurs commerces, résidences secondaires et immeubles résidentiels de se départir de leur propriété avant qu'un jugement ait été rendu à leur sujet.

Selon M. Giguère, l'opération d'envergure, qui a nécessité une année d'enquête, entrainera «des dommages considérables» aux Rock Machine, ennemis jurés des Hell's Angels. Ceux-ci devraient goûter bientôt au même remède, laisse-t-il entendre.

Ce coup de force n'est pas lié à la loi antigang adoptée récemment à Ottawa, mais plutôt à des amendements apportés l'an dernier au code criminel. Au moment de mettre sous presse, 17 des 18 arrestations prévues

avaient été effectuées, et le bilan final de la razzia n'était pas encore connu. La GRC fait le point aujourd'hui en conférence de presse.



### NOUVEAUTÉ

FIGURES BIBLIQUES  
Des patriarques aux prophètes

Guérin littérature  
178 pages, 14,50 \$

Naïm Kattan

Dans un style sobre qui n'empêche ni la documentation historique ni le lyrisme poétique, Naïm Kattan nous propose une lecture simple, directe et engagée des textes qui fondent notre civilisation et qui nourrissent notre imaginaire.

Né à Bagdad en 1928, Naïm Kattan a émigré au Canada en 1954 après avoir fait des études de droit à Bagdad et de lettres à la Sorbonne, à Paris. Il a fondé le *Bulletin du Cercle Juif* en 1954 et en fut le directeur jusqu'en 1967. Critique littéraire au *Devoir*, il a participé à de nombreuses émissions à la radio et à la télévision et collaboré à des journaux et périodiques au Canada et dans plusieurs autres pays. Il fut, pendant vingt-cinq ans, chef du Service des lettres et de l'édition, puis directeur associé du Conseil des Arts du Canada. Il est professeur associé au département d'études littéraires de l'UQAM.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages: essais, romans, nouvelles, théâtre. Naïm Kattan est membre de l'Académie des lettres du Québec et de la Société royale du Canada.

GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923  
Adr. Internet: <http://www.guerin.qc.ca>

## Opération C.V. = LAISSEZ-PASSER

«Votre Curriculum Vitae, c'est votre laissez-passer gratuit au MIM 97»

Le Marché international des inforoutes et du multimedia ouvre un Carrefour d'emplois dans les métiers du multimedia pour les jeunes.

Montréal, le 16 mai 1997 - Entrée libre, avec leurs C.V., pour les moins de trente ans au MIM 97

En présentant leur C.V., les jeunes pourront entrer gratuitement au MIM, où ils seront accueillis au stand «CARREFOUR DES EMPLOIS POUR LES JEUNES DANS LE MULTIMEDIA», par des jeunes représentant le Placement Etudiant du Québec, qui pourront recevoir et centraliser leurs offres de services et les transmettre aux entreprises ayant un stand au MIM. Ils pourront aussi profiter de l'occasion pour découvrir au MIM toute la dynamique du marché des nouvelles technologies de communication et les nombreuses entreprises québécoises et étrangères, susceptibles de créer des emplois.

En lançant cette opération «C.V.=Laissez-passer», Hervé Fischer, Président du MIM, veut créer une dynamique d'embauche et de création d'entreprises au Québec, en soulignant qu'il y a ici une offre de main-d'oeuvre très intéressante pour les entreprises québécoises et étrangères.

Les jeunes en régions pourront participer aussi en envoyant leur C.V. au MIM par e-mail au [mim@artech.org](mailto:mim@artech.org) ou par fax au 1.514.879.3221.

Au-delà du MIM, ce Carrefour d'emplois demeurera au Café Electronique, dans le Vieux Montréal, sur site Web, pour être disponible aux entreprises qui feront une demande dans le cadre du Programme d'amélioration des compétences en science et en technologie (P.A.C.S.T.).

L'opération «C.V.=Laissez-passer» est appuyée par Mme Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, Mme Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, et ministre responsable de l'autoroute de l'information, et M. Bernard Landry, ministre d'Etat de l'Economie et des Finances.

Palais des Congrès de Montréal - 21, 22, 23 mai 1997

FONDATION QUÉBÉCOISE  
DU CANCER

Montreal (514) 527-2194  
Extérieur 1 800 363-0063

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## PARIZEAU La société distincte, un «hochet» pour amuser les Québécois

SUIITE DE LA PAGE 1

«Certains commencent à confondre les intérêts immédiats qu'ils ont avec le pays. Il n'y a pas d'adéquation possible entre le jugement que l'on porte sur tel geste d'un gouvernement et la construction d'un pays. Je sais à quel point certaines politiques récentes ont fait très mal à certains groupes. [...] Mais s'il n'y a pas de parti souverainiste au pouvoir, il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté», a tranché Jacques Parizeau.

Au moment où M. Parizeau prenait la parole devant plus de 800 élèves qui l'ont ovationné, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe ne rencontrait qu'une quarantaine de militants lavallois hier midi. D'aucuns y ont vu l'illustration de la difficulté qu'a le chef bloquiste à soulever quelque enthousiasme que ce soit depuis le déclenchement des élections.

Invité lundi dernier par M. Duceppe à participer à la campagne électorale, M. Parizeau s'est d'ailleurs réjoui de l'entrée en scène de souverainistes de longue date, dont l'ancienne ministre péquiste Lise Payette, pour prêter main forte au Bloc québécois. «Il faut qu'il y en ait beaucoup comme ça, des souverainistes qui rembarquent ensemble. Et on ne se demandera pas lequel est le plus efficace. À des degrés divers, on l'est tous. Certains auprès de certaines clientèles, d'autres auprès d'autres. Il faut que les souverainistes se rassemblent, pas qu'un seul les rassemble. Et il faut que les souverainistes votent pour les souverainistes», a

indiqué M. Parizeau alors qu'il se prêtait à une séance de dédicaces de son récent livre après son discours.

Quelques minutes plus tôt, Jacques Parizeau avait cherché à fouetter les souverainistes qui seraient tentés de faire «l'élection buissonnière» comme l'a noté lundi dernier Lucien Bouchard. «Le plus grand danger pour les souverainistes, c'est l'abstention, le bof. Il faut essayer de retrouver le goût du pays comme on l'a vu apparaître chez les jeunes dans les trois dernières semaines de la campagne référendaire», a affirmé M. Parizeau.

Puis il a lancé: «Laissez-vous pas convaincre que tout ça n'a pas d'importance. Laissez-vous pas convaincre qu'ils sont tous pareils. Laissez-vous pas convaincre que ce sont des beaux parleurs et des petits faiseurs.» Il ne faut pas se laisser bernier par les fédéralistes qui proposent, encore une fois, la société distincte que M. Parizeau a réduite à un «hochet» pour amuser les Québécois.

Avec l'assurance tranquille que lui confèrent ses longues années de militantisme souverainiste, Jacques Parizeau a fait un rappel historique pour persuader les jeunes de la nécessité de l'indépendance du Québec. Il a dressé un rapide portrait chronologique des événements politiques marquants jusqu'à l'échec du référendum d'octobre 1995. Qu'à cela ne tienne, «on recommence», a-t-il clamé.

M. Parizeau s'est alors appliqué à ressusciter son plan d'accession à la souveraineté qu'il avait présenté au lendemain du référendum de Charlottetown en 1992: première étape, l'élection du Bloc québécois à Ottawa; deuxième

étape, la réélection du Parti québécois; troisième étape, un référendum menant à l'indépendance. «Pas un mandat de négocier; faire la souveraineté», a précisé l'ancien premier ministre.

«On ne peut pas constamment être ambigus» car la confusion politique ne mène nulle part, a soutenu M. Parizeau.

Ainsi a-t-il précisé la décision du mouvement souverainiste de réclamer le maintien du dollar canadien advenant l'indépendance puisqu'il appartient à 25 % aux Québécois. Du même souffle, il a expliqué que l'ouverture des marchés, que le libre-échange «nous protège contre la mauvaise humeur des Canadiens anglais. Ils ne pourront pas prendre contre nous des représailles qui ne sont pas autorisées à l'intérieur [des] ententes de libre-échange».

Au-delà de ces considérations matérielles, M. Parizeau a tenté de convaincre les jeunes qui l'écoutaient religieusement de l'importance de rêver. «Nous ne pouvons plus nous supporter. On se gêne. On s'empêche de bouger. On s'empêche de rêver», a-t-il dit en parlant des relations du Québec avec le reste du Canada.

«Tout ce que je veux, c'est que vous évitiez les trente ans que moi j'ai passés à taper. Qu'est-ce qu'on aurait pu faire pendant ces trente ans-là?», a fait valoir M. Parizeau.

Sur le même élan, M. Parizeau a toutefois reconnu qu'à force de sabrer le budget du Québec, le gouvernement ne suscite pas le rêve. Les compressions, «c'est inévitable, mais c'a ses limites. Ça ne se prête pas à des idées originales», a-t-il souligné en conclusion.



BERNARDO RODRIGUEZ ASSOCIATED PRESS

**LE TORÉRO** José Castilla a littéralement pris le taureau par les cornes au cours d'un combat qui se déroulait à Madrid, en Espagne. Il n'a, heureusement, pas été blessé.

## EN BREF

## Matticks devant la justice

(PC) — Richard Matticks, l'un des membres du célèbre clan, et Giovanni Cazzetta, chef intérimaire du groupe de motards Rock Machine, ont comparu hier au Palais de justice de Montréal pour répondre à diverses accusations reliées au trafic de drogue. L'escouade Carcajou avait procédé mardi soir à l'arrestation de Matticks, âgé de 63 ans, à son domicile de Lachine, près de Montréal, alors que Cazzetta était épinglé dans une résidence de Montréal. Matticks a été accusé de complot et de trafic de cocaïne, et Cazzetta, de possession de cocaïne en vue d'en faire le trafic. Trois autres personnes avaient aussi été arrêtées mardi soir alors qu'elles procédaient à une transaction de drogue. Huit kilos de cocaïne d'une valeur de 312 000 \$ avaient été saisis.

## Rivière Moisie: l'enquête publique aura lieu

Québec (PC) — Une enquête publique sera tenue au sujet de la mort en juin 1977 de deux Montagnais sur la rivière Moisie, a annoncé hier le ministre responsable du dossier autochtone, Guy Chevrette. L'enquête sera présidée par l'ex-juge de la Cour du Québec Yvon Roberge, et aucune date n'a été fixée pour la remise de son rapport. C'est le 9 juin 1977 que les deux Montagnais, Achille Volant et Moïse Régis, décédèrent lors d'une excursion de pêche sur la rivière Moisie, 15 km à l'est de Sept-Îles. Quatre enquêtes menées depuis cette date ont conclu à une noyade accidentelle des deux Amérindiens. Les communautés montagnaises de Maloténam et de Uashat (Sept-Îles) ont cependant toujours soulevé des doutes sur la cause du décès des deux hommes.

## + Une taxe sur la téléphonie cellulaire?

(Le Devoir) — Le gouvernement québécois étudie présentement la possibilité d'actualiser une taxe sur la téléphonie cellulaire. Le ministre des Finances, Bernard Landry, rencontrait hier des représentants de cette industrie dans le but d'en discuter. Il a précisé que les entreprises de téléphonie cellulaire étaient déjà visées par la taxe existante, mais que le gouvernement avait jusqu'ici hésité à la faire respecter. Selon la logique de la TGE, qui touche notamment au gaz et à l'électricité, le ministre a indiqué que la taxe pourrait rapporter entre sept et huit millions au Trésor québécois, des sommes qui seraient retournées en tout ou en partie aux villes-centres du Québec.

## Unanimité à Québec

(Le Devoir) — Alors que le gouvernement fédéral demande à la Cour suprême de se prononcer sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance, libéraux et péquistes ont voté à l'unanimité une motion à l'Assemblée nationale, hier, proclamant le droit des Québécois à décider de leur avenir. D'autre part, cette motion stipule que les péquistes reconnaissent la victoire du NON au référendum du 30 octobre 1995.



**S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.**

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Pour la version Internet (514) 278-6060  
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par *Le Devoir Inc.* dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## PARTITION «Après c'est trop tard, ça s'appelle de l'agression», a dit Parizeau

SUIITE DE LA PAGE 1

après-OUI et le troisième pour des raisons évidentes.

Flanqué d'affiches «Nous voulons rester au Canada» dans les deux langues, le chroniqueur William Johnson a donné le ton à la soirée en arguant qu'un Québec indépendant perdrait de larges pans de son territoire aux autochtones. Quant aux fédéralistes irréductibles, il les a appelés à faire valoir leurs droits fondamentaux. «Nos politiciens font la sourde oreille. Quelle pitié! Ils ont montré qu'ils n'ont pas compris leur obligation cardinale et leur devoir sacré de défendre les droits de tous les citoyens au Canada», a-t-il déclaré.

De son côté, le chef du Parti égalité Keith Henderson a affirmé que les règles advenant un OUI référendaire étaient tout à fait claires, et il a sommé la classe politique fédérale de dire ce qu'elle entendait faire le cas échéant, «clairement, avant le 2 juin, pas après».

Dernier à prendre la parole, l'avocat Guy Bertrand a livré un vibrant plaidoyer en faveur de «la plus grande démocratie du monde» qu'est le Canada, et a même invité les souverainistes à y penser deux fois avant de commettre un geste qui provoquerait «une intolérable tragédie» et «un deuil dont on ne se remettrait jamais». Il a indiqué qu'il adjoindrait à son dossier devant la Cour suprême, où il interviendra à titre de citoyen dans l'examen de la légalité de la démarche sécessionniste, le texte des 35 résolutions municipales adoptées jusqu'à maintenant.

Me Bertrand a d'autre part révélé qu'il détenait des «informations personnelles» voulant que Québec ait l'intention de déclencher des élections anticipées et de tenir un autre référendum dès le dépôt, à l'automne ou au printemps prochains, de l'avis de la Cour suprême sur la légalité de la démarche sécessionniste.

Par ailleurs, plus tôt en journée, l'hypothèse du morcelle-

ment du Québec avait été soumise au premier ministre Jean Chrétien, qui a réitéré que la meilleure manière de faire en sorte que le problème ne surgisse jamais était de conserver le Canada intact. Il s'est dit d'avis que les participants au ralliement avaient pleinement le droit, en démocratie, de faire valoir leurs revendications, liées cependant à une situation «hypothétique».

«Nous sommes contre toute partition. Nous ne voulons pas la partition du Canada et s'il n'y a pas de partition du Canada, il n'y aura pas de partition des parties du Canada. Les électeurs sont très bien protégés par la Constitution de 1982 qui prévoit que les frontières d'une province ne peuvent être modifiées sans son consentement», a dit M. Chrétien lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

«Le chef libéral a indiqué qu'il travaillait en fonction d'un plan A consistant en des améliorations à la fédération. Mais il a ajouté du même souffle qu'il était de son «devoir» de «clarifier les choses» et de porter devant la Cour suprême la question de la légalité de la sécession unilatérale du Québec afin que tous, «chaque citoyen et chaque province», respectent la Constitution du pays.

Il faut «dire aux péquistes qu'une déclaration unilatérale d'indépendance ne peut pas se faire dans la légalité. [...] Les gens ont le droit de savoir quel est le statut légal de toute situation», a-t-il déclaré, niant se contredire lorsqu'il demande un avis aux tribunaux tout en prétendant que la partition n'est qu'une question hypothétique.

Car il s'agit bien d'une question hypothétique. M. Chrétien l'a maintes fois indiqué hier, refusant par ailleurs de condamner les partitionnistes.

«Moi, je pense qu'on n'a pas à discuter de ce problème-là à ce moment-ci parce que je suis contre la partition du Canada. Et mon travail, je le fais, je travaille pour qu'ils restent au Canada. Eux, ils envisagent une séparation, moi je ne crois pas qu'il y aura une séparation, je pense qu'il n'y aura pas de

## JUPPÉ

SUIITE DE LA PAGE 1

en France de fusible au président qui le congédie lorsqu'il souhaite changer de politique. Tout au long de cette élection, Alain Juppé est au contraire apparu comme le fidèle des fidèles de Jacques Chirac, qui voudrait bien le garder à Matignon pour passer le cap de la monnaie unique européenne dans un an. Mais, à quelques jours du premier tour de scrutin, rien n'est moins sûr.

Alors que la droite et la gauche sont presque à égalité dans les sondages, le premier ministre ne recueille que 39 % d'opinions favorables. Le socialiste Lionel Jospin en obtient facilement 49 % avec une coalition de gauche qui traîne pourtant légèrement de l'arrière dans les sondages.

Bref, si l'électeur moyen semble ouvert à l'idée de reporter la droite au pouvoir, il accepte moins facilement de renvoyer Alain Juppé à Matignon. Et cela même si le soutien ferme du président Jacques Chirac pourrait l'y contraindre le 1er juin prochain.

## Un lourd bilan

«Arrivé à Matignon comme un brillant technocrate, Alain Juppé croyait que les choses seraient plus faciles», dit Philippe Harrouard. Après deux ans à prendre des coups, il réalise qu'elles ne sont pas si simples. Il a montré beaucoup de courage dans certaines réformes difficiles, mais c'est un solitaire qui a du mal à déléguer et qui manque certainement de pédagogie.»

Aussitôt aux commandes, Alain Juppé a lancé une réforme de la sécurité sociale destinée à en résorber le déficit. Ce programme de rigueur, initié sans consultations, a déclenché le plus grand mouvement de grève que la France ait connu au cours de cette décennie. À l'automne 1995, le pays fut entièrement paralysé. Une habitude que les Français étaient, disait-on, en train de perdre.

Les privatisations que le gouvernement d'Alain Juppé se

promettait d'accélérer ont aussi rencontré des écueils. La vente de Thompson a suscité une levée de boucliers. On a accusé l'Etat de brader le patrimoine national. Avec pour résultat que le géant de l'électronique est toujours en plan.

Le premier ministre a aussi été rattrapé par les «affaires». Lui et ses enfants vivaient depuis des années dans des appartements propriétés de la Ville de Paris, dont Alain Juppé était le responsable des finances. Le premier ministre aura fini, in extremis, par se loger ailleurs, évitant ainsi les poursuites judiciaires. Mais le mal était fait: le pays découvrait que la peur du conflit d'intérêt n'avait pas même effleuré l'esprit de l'homme public.

De plus, il ne se passe pas une semaine sans que n'éclate un nouveau scandale à la mairie de Paris, ancien fief de Jacques Chirac et d'Alain Juppé: irrégularités dans les inscriptions sur les listes électorales et l'attribution des HLM; jusqu'à l'épouse du maire, Jean Tibéri, qu'on accuse d'avoir reçu un salaire de son mari et rédigé un rapport plagiant une étude sur la francophonie. «Si les socialistes restent discrets sur ces questions, c'est qu'ils possèdent eux aussi leur lot de petites affaires», dit Philippe Harrouard.

On comprend pourquoi la campagne de la droite ne s'est pas déroulée sur le bilan des deux dernières années, mais sur le «nouvel élan» que le président veut donner au pays.

## Les prétendants

Reste qu'il est difficile de convaincre les Français qu'il sera possible de changer de politique sans changer de premier ministre. «Si la droite l'emporte haut la main, Alain Juppé sera le grand vainqueur de cette campagne», dit Philippe Harrouard. Mais si elle ne devait l'emporter que par une faible majorité — ce qu'on appelle en France le «scénario ric-rac» —, il aura du plomb dans l'aile. «Jacques Chirac pourrait alors être forcé de lui trouver un successeur.»

Alors que la droite fléchissait dans les sondages, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas gêné pour ouvrir les enchères. «On garde la majorité, mais pour gouverner autrement», a-t-il déclaré à la télévision. Traduction libre: reportons la droite au pouvoir, mais débarrassons-nous d'Alain Juppé!

## MULTIMÉDIA «Mais nous aussi, nous créons de nouveaux emplois»

SUIITE DE LA PAGE 1

Le refus du fédéral d'honorer l'engagement du ministre Pettigrew a été confirmé tant par les fonctionnaires chargés d'appliquer les programmes de subventions que par le cabinet du ministre, ont indiqué M. Allard et d'autres sources de l'industrie.

En contrepartie de son implantation au Québec, Ubi Soft recevra du fédéral une somme de 11 000 \$ par année pour chaque emploi créé, et ce pour une période de trois ans, soit une enveloppe globale de 14,8 millions de dollars visant la création d'environ 500 emplois en cinq ans.

Pour arriver à déboursier de telles sommes, le gouvernement fédéral a dû triturer les règles qui régissent deux programmes fédéraux existants, soit le programme Perspectives d'emploi pour les jeunes qui s'adresse en principe à des jeunes de 18 à 29 ans sans emploi et le programme de subventions salariales ciblées destiné aux bénéficiaires de l'assurance-emploi. En vertu de «contrats» particuliers signés avec Ubi Soft, le ministère fédéral s'est engagé à

étendre de 12 mois à trois ans la durée de ces subventions et à se montrer très libéral quant à l'admissibilité des personnes embauchées par la firme française.

Lors de l'annonce officielle de l'arrivée d'Ubi Soft à Montréal, M. Pettigrew avait déclaré que ces subventions étaient offertes aux mêmes conditions à l'ensemble de l'industrie québécoise du multimédia. Son attaché de presse n'a pu être joint hier pour expliquer le volte-face du ministre.

«Nous ne sommes pas contre [le fait] que des entreprises étrangères viennent s'établir ici et augmentent la masse critique de l'industrie. Mais nous aussi, nous créons de nouveaux emplois. C'est réaliste pour une petite entreprise en multimédia de 25 ou 40 employés de penser à créer une dizaine d'emplois à court terme», a signalé M. Allard.

Si le fédéral est aujourd'hui réticent à délier sa bourse, le gouvernement du Québec a décidé, pour sa part, de respecter son engagement d'avril dernier. En vertu d'un amalgame de mesures existantes, quelque peu retouchées, Québec a consenti à Ubi Soft 14 000 \$ par année

pour tout emploi créé, ce qui représente une somme de 22 millions de dollars en cinq ans. Il confirme maintenant qu'il accordera un traitement semblable à l'industrie québécoise du multimédia.

Ainsi, le ministre d'Etat de l'Économie et des Finances Bernard Landry et le ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin annonceront aujourd'hui au MIM des mesures visant à soutenir la création d'emplois dans le secteur du multimédia, mesures susceptibles de satisfaire l'APMQ. «Comme industrie, on veut se définir un plan d'affaires à long terme et bénéficier de mesures cohérentes des gouvernements pour soutenir notre développement», a indiqué Paul Allard.

C'est en réaction au traitement de faveur accordé à Ubi Soft que l'APMQ a été créé il y a un mois à peine afin de représenter les producteurs de contenus multimédias du Québec auprès, notamment, des autorités gouvernementales. La semaine dernière, l'APMQ a nommé, à titre de directeur général, Gilbert Ouellette, un consultant bien en vue dans le domaine et président de Multimédialog.